

suite de la page 37

Le Canada présente un autre avantage comme lieu d'investissement : l'engagement du gouvernement envers la transparence. Les politiques de renforcement de la transparence sous-tendent un environnement économique stable et prévisible qui permet le flux de capitaux productifs. Cet engagement envoie un signal positif aux investisseurs au sujet de la détermination du gouvernement de créer un environnement commercial favorable à l'investissement. En 2003, dans l'Index des perceptions de la corruption de Transparency International, le Canada s'est classé dans le premier percentile et devant tous les autres pays du G8, étant perçu comme un pays transparent et exempt de corruption.

Les résultats de ces enquêtes et études montrent que le Canada est l'un des endroits parmi les plus ouverts et intéressants dans le monde pour les investisseurs. Cependant, bien que le climat macroéconomique entourant l'investissement des entreprises soit bon, un certain nombre d'enquêtes internationales laissent entendre que les investisseurs pensent que l'environnement microéconomique au Canada doit être examiné. Il faut des politiques pour améliorer certains aspects du climat des affaires et de l'investissement. Par exemple, les initiatives Frontière intelligente et Réglementation intelligente pourraient réduire encore plus les coûts transactionnels et faire du Canada une destination encore plus intéressante pour les investisseurs. La Stratégie Innovation du gouvernement canadien vise à améliorer de la même façon le climat des investissements dans les industries fondées sur le savoir.

Le gouvernement reconnaît l'importance du rôle que l'investissement joue dans l'économie canadienne et continuera de veiller à ce que le Canada demeure un choix de premier ordre pour les investisseurs internationaux. Cependant, le gouvernement est aussi conscient de la nécessité de veiller à ce que les investissements réalisés au Canada profitent aux Canadiens, au moyen de la *Loi concernant l'investissement au Canada*, dont l'objet est d'instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens. En vertu de la Loi, les non-Canadiens qui acquièrent le contrôle d'une entreprise canadienne ou qui désirent constituer une nouvelle entreprise au Canada qui excède une certaine valeur sont tenus de déposer un avis ou une demande d'examen. En 2004, les acquisitions directes d'entreprises canadiennes faites par des membres de l'OMC étaient assujetties à un examen si leur actif commercial atteignait un seuil fixé à 237 millions de dollars, tandis que les acquisitions directes, par des non-membres de l'OMC, d'entreprises canadiennes dont l'actif atteignait ou dépassait 5 millions de dollars étaient assujetties à l'examen prévu par la Loi. Les acquisitions indirectes étaient également assujetties à cet examen si l'actif de l'entreprise canadienne atteignait 50 millions de dollars. Le site Web d'Investissement Canada fournit des indications sur l'application de la *Loi concernant l'investissement au Canada* (www.investcan.ic.gc.ca).

novatrices au monde. Pour évoluer dans ce système économique dynamique, les entreprises canadiennes non seulement gagnent du terrain sur les marchés dans d'autres pays, mais nombre d'entre elles établissent aussi des installations de distribution à l'étranger au moyen d'investissements internationaux. De plus en plus, bon nombre de leurs fournisseurs et de leurs investisseurs, tant au Canada qu'à l'étranger, sont étrangers. Au cours de la dernière décennie, l'investissement canadien à l'étranger a augmenté au point où le Canada est maintenant de loin un exportateur net de capital.

Bien que la destination principale de l'investissement direct canadien à l'étranger était les États-Unis en 2003 (41 % ou 165 milliards de dollars), les entreprises canadiennes ont fait, ces dernières années, des percées importantes en Europe, surtout dans l'Union européenne.

La part de l'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE) dans l'UE est passée de 18,6 % en 1999 à 24,8 % en 2003.

Investissement étranger direct au Canada

L'investissement étranger est également essentiel à l'avenir du Canada. L'investissement étranger direct (IED) accélère la croissance de la productivité et finance la transformation économique. En plus d'injecter du capital dans l'économie canadienne, l'IED apporte les dernières technologies intégrées dans les machines et les processus de production, la commercialisation et les compétences en gestion en plus